



Le bulletin de la commune de Paillet

Octobre 2014

Le mot du maire : solidarités

Le 25 juillet 2014 restera gravé à jamais dans nos mémoires. Ce jour là, des pluies diluviennes se sont abattues sur notre commune. Jamais de mémoire d'hommes à Paillet on avait assisté à de tels ravages en si peu de temps. Nous avons donc dû faire face à une situation exceptionnelle. Grâce à l'intervention immédiate des secours, nous avons pu gérer les urgences.

Très rapidement, la solidarité s'est exprimée. Nous avons vu arriver de nombreux habitants qui, prenant conscience de l'ampleur de la catastrophe, se sont spontanément proposés pour aider ceux qui découvraient l'ampleur des dégâts dans leurs maisons. Une armée de citoyens s'est mise au travail le jour de la catastrophe et les suivants. Les médias sont également venus sur les lieux. Utilisant ce support, nous avons pu faire appel à toutes celles et ceux qui pouvaient nous aider. Des communes voisines et plus lointaines ont répondu présentes par le biais de personnels et de matériels, des entreprises se sont également mises à notre disposition, des habitants venus de différents horizons se sont proposés pour se rendre utiles. Nous avons aussi bénéficié de dons en matériel ayant permis de rééquiper les familles qui en avaient besoin et des dons en numéraire qui ont représenté une autre forme de solidarité. Dans notre malheur, cette merveilleuse chaîne de solidarité a fait chaud au cœur au maire que je suis. Attaché particulièrement à cette valeur, voir que celle-ci prenait de multiples formes de façon si spontanée m'amène à exprimer ici ma gratitude à l'égard de ces volontaires. Des images terribles emplissent ma mémoire mais je retiens celles plus positives regroupant les parents d'élèves au travail dans l'école, démontrant ainsi leur attachement à notre école (prête pour la rentrée : un vrai défi relevé), l'image aussi de tous les intervenants mêlés aux sinistrés partageant un repas dans la salle du foyer rural, l'image aussi de personnes qui se parlent et qui apprennent parfois à se connaître. L'objectif d'un maire est que ses concitoyens se sentent bien chez eux et puissent tisser des liens avec leurs voisins.

Le temps de la reconstruction sera long. Il nous faudra savoir être patients. Nous avons beaucoup travaillé pour faire reconnaître la gravité de notre situation, pour essayer d'obtenir les fonds nécessaires à la reconstruction. Je remercie les services de l'Etat (sous-préfecture) et l'ensemble des services du conseil général de la Gironde qui nous assistent dans l'épreuve. Je vous tiendrai au courant des retours de ces demandes dès que j'aurai des nouvelles plus précises.

Je voudrais terminer mon propos par un souhait, celui que cette très belle solidarité qui s'est exprimée, se poursuive, nous sommes tous plus heureux dans un monde d'entraide, dans un environnement qui nous permet de nous appuyer sur la coopération de tous.

Jérôme GAUTHIER

Le coup de projecteur : des mots ... à la bouche



Créer un **événement convivial** et festif autour du livre pour mieux l'aimer, le partager, le dire, le lire, l'explorer, le savourer. Le Comité d'Action Culturelle de la **bibliothèque le fera chaque trimestre**.

De quoi s'agit-il ?

Un livre vous a tellement plu que vous souhaitez en faire part, partager vos impressions, comparer votre lecture avec d'autres personnes sur des livres différents mais avec le même thème ou avoir des avis divergents sur ce livre ou son auteur. Vous avez envie de lire mais vous ne savez pas quoi. Rendez-vous à une soirée : « **des mots ... à la bouche** ».

Mais vous allez dire : « Qu'est-ce que cela a d'alléchant ? »

Après avoir échangé (ou tout en papotant selon l'humeur et la météo) autour d'une thématique littéraire, il s'agira de partager les bons petits plats sucrés ou thés, apportés par les uns et les autres.

Les mots à la bouche : Où et quand ?

A la bibliothèque, une fois par trimestre. La première édition aura lieu **le vendredi 21 novembre à 21h**. La thématique retenue : **la solidarité**.

Vous pouvez commencer à faire chauffer vos neurones et vos fourneaux : l'hiver sera moins long ! **A partir du 18 octobre, venez à la bibliothèque découvrir la sélection de livre proposée sur le thème de la « solidarité ».**

Divers

Heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

tel: 05 56 72 14 57 www.mairie-paillet.fr/

Le point CAF Le 3 route de Lasserre étant sinistré, il faut contacter la CdC au 05-56-72-66-50

La Poste de Paillet (05-56-72-13-96)

Lundi : 9h-12h Mardi : 9h-12h et 14h-16h30 Mercredi : 9h-12h Jeudi 9h-12h et 14h-16h30 Vendredi : 9h-12h Samedi : 9h-12h.

Levés : du Lundi au Vendredi : 12h le Samedi à 11h15

RAM (Relais d'Assistants Maternelles) 05.56.67.58.11

Accueil au bureau: -Sans rendez-vous : Lundis 14h-16h30 et Jeudis 14h-16h30

Sur rendez-vous : Lundi 16h30-19h et Samedi 9h30-12h tous les 15 jours

Secours Catholique Mr Sajous – 06 45 82 01 49

Taxi Paillet : 06 27 76 42 33

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Services à la personne: aide et accompagnement à domicile

6 Ter Place René Gérard 33410 CADILLAC

05 56 62 65 17 www.admr.org/

Gendarmerie de Langoiran

53 av Michel Picon 33550 LANGOIRAN

05 56 67 79 80 / le 17

SAMU 15 Pompiers 18

Hôpital (CHU)

Urgences traumatologie et médecine 05 56 79 56 79

Centre antipoison

(CHU Bordeaux) 05 56 96 40 80

Ambulances CASTAING Capian : 05 56 72 10 39

Pharmacie Langlade: 05 56 72 10 52

Pharmacie de garde : Faire le 3237, 24h/24h, 0.34€ la minute

Pensez à vous inscrire, impérativement avant le 31 décembre, sur les listes électorales munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Comités Consultatifs Communaux

Citoyens pailletons, vous pouvez participer aux dossiers en cours à la Mairie. Deux comités consultatifs, dans lesquels siègent élus et citoyens, sont actifs en Mairie :

- « Environnement et Développement Durable ».
- « Vie Associative et Culturelle, Animations ».

Pour recevoir les informations et être convié aux réunions, merci de bien vouloir laisser vos coordonnées en Mairie et préciser à quelle commission vous souhaitez contribuer (les deux sont possibles).

Se déplacer autrement

Sur notre territoire, il existe différents modes de déplacements. Il y en a pour tous les goûts, pour toutes les bourses et pour toutes les destinations. Pour ceux qui souhaitent faire des économies, bavarder, découvrir des recettes en allant au travail, lire les résultats sportifs, se plonger dans un roman palpitant, envoyer un SMS à un ami, dormir bercé par le ronronnement du véhicule, faire de l'exercice, il y a de nombreuses possibilités.



90% des véhicules de la rocade Bordelaise n'ont qu'un seul occupant. 2 personnes par véhicule au lieu de 1 pour les trajets domicile travail, c'est diviser par 2 les déplacements liés à ces trajets et par 3 le trafic sur la rocade aux heures de pointes

<http://www.covoiturage33.com/> <http://moijecovoiture.fr/>

TransGironde



Horaire des bus réguliers et scolaires
<http://transgironde.gironde.fr/>



Gare de Portets ou Beautiran
<http://www.ter.sncf.com/aquitaine/>

Les encombrants

La Commune met gracieusement à disposition des Pailletons un ramassage des encombrants le premier lundi de chaque mois. Ceci concerne UNIQUEMENT les objets particulièrement volumineux qui ne peuvent pas être transportés facilement par les particuliers (canapé, étagère...). Ceci ne concerne pas les petits objets (pots de peintures, cartons d'objets divers...) qui doivent être apportés par les particuliers à la déchetterie de Béguey.

Face aux abus, la commune se réserve le droit de ne pas collecter ou de faire payer.

L'espace des associations

Chandel'art

Cette manifestation aura lieu cette année du
24 janvier 2015 au 7 février 2015.

Elle est consacrée à la **jeunesse de 6 ans à 18 ans.**

Le 25 juillet, le ciel nous est tombé sur la tête !
L'Artolie en avait plein le dos de l'eau d'ailleurs,
Nous avons courbé l'échine pour enrayer la colère de
dame Nature.

Y serions-nous arrivés si vite, sans l'aide de tous ?
Nous voulions rendre hommage à ces bras jeunes, plein
d'allant, quelques fois rieurs, d'autres fois trop sérieux
mais toujours poussant le balai ou la raclette avec dans
les yeux une étincelle qui nous criait « c'est pas la
mort ! ».

Chandel'art a décidé cette année de **remercier les jeunes
de 6 à 18 ans sans qui Paillet serait encore étouffé sous
la boue des coteaux.**

Nous convions tous ceux qui le souhaitent à oser montrer
ou dire leurs œuvres secrètes : Tags, slams, peintures,
sculptures, photos, écrits, dessins, coloriages...

Parce qu'il y a des maux à désespérer de l'avenir.

Des mots à tire-larigot, hurluberlus, timbrés, ceux dont on
fait des fariboles ceux qui nous envoient, ceux qui nous
émeuvent, ceux qui nous font rêver.

La bourse aux vêtements

Pour les SINISTRES DU 25 JUILLET

Suite aux différents dons, un vestiaire gratuit est ouvert à
tous les sinistrés sans conditions de ressources les
derniers samedis d'octobre et de novembre (au dessus
de la poste, entrée côté rue).

De **09H00 à 12H00** vous pourrez y trouver, des vêtements
pour femmes, hommes et enfants, des jouets, des
couvertures, de la vaisselle et du petit électroménager.
C'est aussi un lieu de rencontre et d'échange, Une équipe
de bénévoles vous y attend pour vous aider...

A bientôt

Fabienne, Marion, Sylvie et Evelyne

Le Bouquet d'Automne

L'association a repris ses réunions et rencontres : **les
1er et 3e Jedis de chaque** mois à la Salle Escande à 14
heures (jeux, lotos, goûters...). Contacts : Mme Arnaud
05.56.72.11.74, Mme Carreyre 05.56.72.32.06, M.
Lescout 05.56.72.12.91.

La bibliothèque

La bibliothèque de Paillet a de nouveaux horaires
d'ouverture à partir de Septembre 2014.

- Le **Lundi** de **17h30 à 19h30** (heure d'hiver) et de
18h à 20h (heure d'été.)
- Le **Mercredi** de **16h à 19h.**
- Le **Samedi** de **15h à 17h.**

Les fermetures annuelles

Elle sera fermée une semaine entre Noël et le jour de l'
An et pendant la 2e semaine des vacances de Pâques.

Graines de Silence

L'association Graines de Silence (domiciliée à Paillet)
propose des ateliers yoga un dimanche par mois de
16h30 à 19h dans plusieurs communes : Tabanac,
Camblanes et Bordeaux. Pour les plus motivés il y aura
donc plusieurs dates possibles dans le mois, ou la
possibilité de rattraper des ateliers manqués dans
d'autres communes.

Contact :

- Sibylle Bertrand 06 76 29 30 45
- Site internet <http://grainesdesilence.weebly.com/>

Les jardins de la citadelle

L'AMAP de Paillet : 6 bonnes raisons d'adhérer

Pour les consommateurs

- **Un engagement citoyen** : solidarité et soutien aux
producteurs bio locaux
- **Une motivation personnelle** : manger des aliments
frais, gouteux, préserver sa santé.
- **Une motivation sociale** : établir des liens avec des
producteurs et des consommateurs de proximité, se
remettre à faire la cuisine.

Pour les producteurs

- **Un intérêt économique** : écoulement de tout ou
partie de leur production à un prix de vente garanti,
distribution directe de leurs produits, sans emballage.
- **Une sécurité financière** : avance de trésorerie
effectuée en début de saison par les consommateurs,
- **Une valorisation sociale** : une valorisation et une
reconnaissance dans leur travail et dans leur savoir-
faire.

Tél : 06.71.07.10.06 Mail : jardins.citadelle33@gmail.com

Web : <http://jardins.citadelle33.free.fr>

Evénements Pailletons

CCAS

Les **Resto du Cœur** ouvriront leurs portes **le lundi 24 novembre 2014**. Inscriptions vendredi 14 novembre et lundi 17 novembre, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Impasse **Beumartin à Langoiran** sur les quais (à droite du restaurant le St-Martin). 07.79.52.69.59.

La voirie

Après la catastrophe du 25 Juillet, nos routes communales et intercommunales ont subi de fortes dégradations.

Des subventions ont été demandées auprès de l'Etat et du conseil général par la commune et la communauté des communes.

Après décision des commissions pour l'acceptation des dossiers présentés, l'ordre des rénovations sera déterminé en fonction de l'état de dégradation.

Un entretien des plus gros trous se fera par les employés communaux.

L'Artolie

Le cours de l'Artolie dans le bourg de Paillet a été fortement modifié par l'homme, en particulier sur le secteur longeant la route de Capian. A cet endroit le lit de la rivière est rétréci et rectiligne ce qui provoque une accélération des flux hydrauliques qui viennent se heurter sur un virage à angle droit à l'entrée du bourg route de Targon. D'après la modélisation hydraulique, les turbulences provoquées sont à l'origine d'une élévation de 30cm du niveau d'eau.

La Communauté de Communes a prévu de rectifier ce virage pour lui donner une courbe douce favorisant les écoulements et diminuant les débordements.

Ces travaux (prévus avant les événements du 25 juillet), d'un montant de 72 000€, sont prévus au budget communautaire 2014 et sont dans l'attente des subventions du conseil général.

De plus, sur le secteur entre le bourg et la confluence, il est prévu de réaliser des travaux forestiers sur les berges de l'Artolie pour éliminer les embâcles et arbres menaçant la sécurité des écoulements.

La rentrée et les nouveaux rythmes scolaires

En dépit de matériels disparus au cours de l'été et après les inondations du 25 juillet, les **TAP** ou **Temps d'Accueil Périscolaires** sont entrés en vigueur le jour de la rentrée le 2 septembre 2014. Le conseil municipal a autorisé Mr le Maire à signer une convention avec **l'Association du Foyer Rural** de Paillet qui en assure l'organisation dans les classes de l'école. Les TAP se déroulent les **mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30**.

Il suffit d'inscrire les enfants pour une activité, un tableau affiché à la porte de l'école dans la cour sous le préau est à renseigner par les parents. Il recueille les inscriptions pour le cycle en cours (période entre deux vacances). Les enfants sont inscrits à plusieurs activités par semaine, chaque activité se pratiquant un jour préétabli de la semaine.

C'est ainsi que sont proposés : *du sport* (rugby sur l'aire de loisirs quand le temps le permet, animateur : Pierre Jean, handball, animateur : Guillaume), *construction d'un dragon féérique* (animatrice : Tiffany), *confection de gâteaux* (animatrice Alexandra), *peinture, mosaïque, activités manuelles* (animatrice : Nathalie). Il y a également des *jeux collectifs avec des cerceaux*, etc. Les enfants découvrent avec bonheur des sports et activités nouvelles, nous nous en réjouissons et félicitons Séverine (coordinatrice du projet) et l'équipe d'animateurs très dynamique.

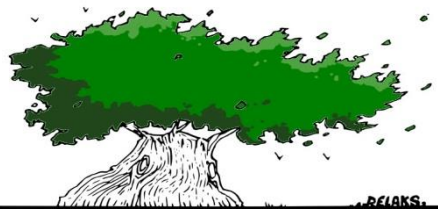
L'île Raymond

Il y a quelques années, l'île de Raymond était un champ de maïs. Sa conversion en espace naturel ouvert au public s'est traduit par l'installation d'un élevage de moutons, signe du soutien à une agriculture paysanne de proximité. Les prairies sur lesquelles paissent les moutons sont encore bien jeunes et encore bien immatures par rapport aux prairies naturelles que l'on pourrait trouver dans ce type de milieu. Pour restaurer leur biodiversité végétale, du foin a été collecté dans des prairies en bon état de conservation sur la commune de Cadaujac puis étalé à plusieurs endroits dans les prairies de l'île. Ce foin est riche en graines d'espèces naturelles. Des études scientifiques sont en cours pour mesurer l'évolution de la végétation de l'île suite à cette opération, réalisée en août dernier.

Reconstruction des murs

L'association « Concordia » est venue à deux reprises, en août et octobre, pour participer à la reconstruction des murs de la commune. La totalité du mur d'enceinte du cimetière et ainsi que le mur en haut de la rue Guiraudé près du feu tricolore ont ainsi été restaurés. Ces murs étaient souvent dans un état très dégradé, et parfois même complètement éventré. Merci à eux pour leur soutien actif et concret!





Dossier

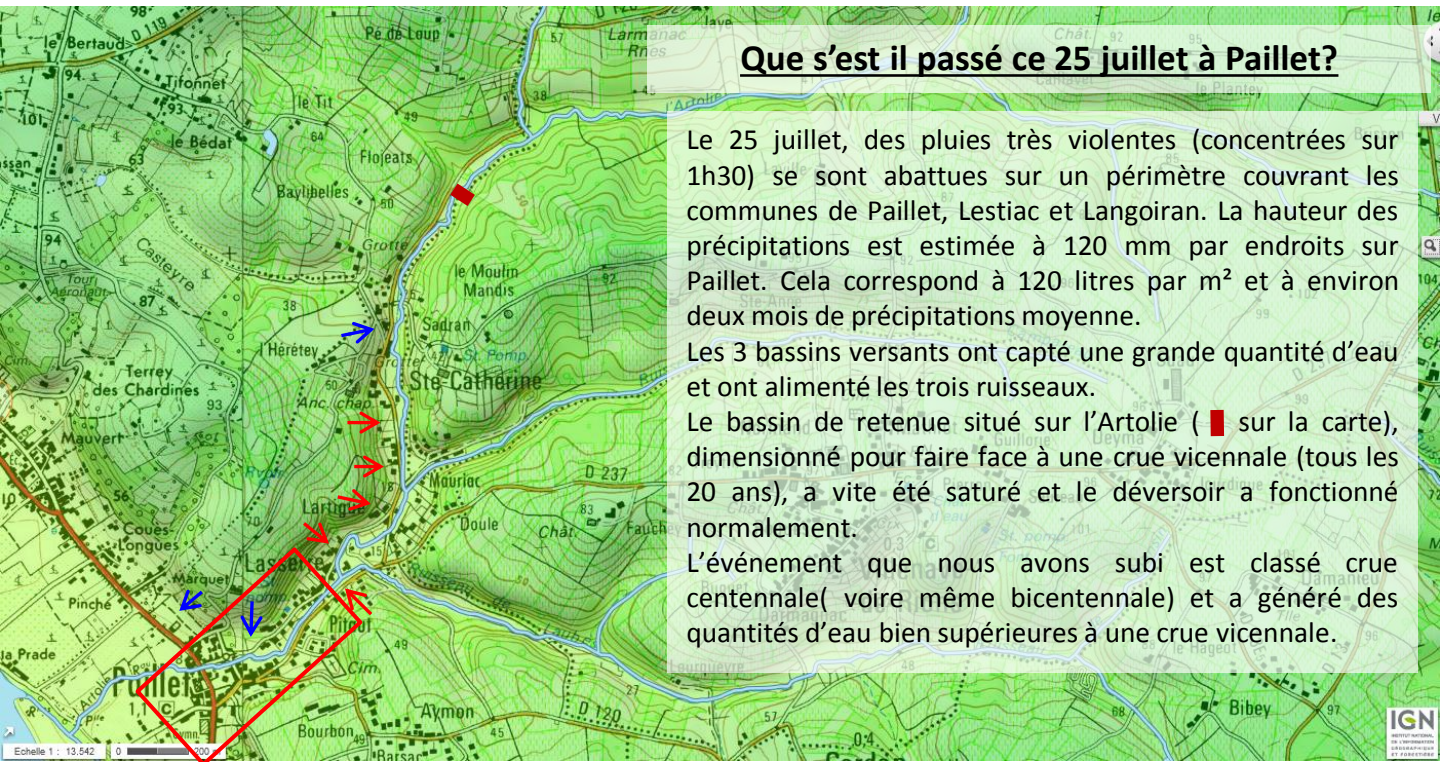
Les événements du 25 juillet 2014

Le bulletin de la commune de Paillet

Octobre 2014

La situation géographique de Paillet

Paillet est située à la conjonction des 3 bassins versants des 3 ruisseaux (l'Artolie, Campareau et Laubes)



Le centre du village (rectangle rouge sur la carte), situé au confluent des 3 ruisseaux, a été très fortement touché par les inondations (1,70 m rue de Lasserre, 80 cm sur la place Gambetta) et les forts courants engendrés. De mémoire de Pailleton, un tel événement ne s'est jamais produit.

Outre les inondations, le village a subi des glissements de terrain (flèches rouges) et des écoulements d'eau par ruissellement (flèches bleues) qui ont endommagé des maisons et des terrains.

Les conséquences de ce 25 juillet

130 habitations ont été touchées par cet événement. Sur ces 130 habitations, 90 ont été fortement endommagées. Des familles ne peuvent toujours pas réintégrer leur maison.

De nombreuses voitures ont été accidentées et certaines mises en épaves. La voirie a également été très touchée et sa réfection va demander plusieurs années de travaux.

En plus de ces dommages physiques, de nombreuses personnes ont été psychologiquement affectées .



Face à cet événement sans précédent, la solidarité s'est organisée

25/07/2014

Dès la fin des pluies intenses, les secours de premières urgences se sont mis en place. Les pompiers ont commencé les interventions et ont installé un Poste de Commandement de crise. Dans la soirée le préfet a mobilisé la Croix Rouge et un mouvement de solidarité s'est créé dans la commune. Les habitants non sinistrés ont prêté main-forte pour nettoyer les rues et les maisons envahies par la boue.

26/07/2014

Le samedi matin, le village a commencé à s'organiser pour faire face aux besoins vitaux (mise en place d'une restauration midi et soir au foyer rural, aide alimentaire à la cantine, ...). Suite à l'appel de monsieur le Maire, les bénévoles (des particuliers ou des entreprises) ainsi que les dons ont commencé à affluer. Le village est devenu un vaste chantier de nettoyage (rues et maisons) où nous pouvions voir travailler ensemble, la Croix Rouge, les habitants sinistrés, les bénévoles, les entreprises, les employés et les élus municipaux.

A partir du 28/07/2014

Les communes environnantes et la CUB ont aidé la commune (prêt de personnel et de matériel de nettoyage) à poursuivre la réhabilitation du village.

Dans les jours qui ont suivi, la distribution de vêtements et d'électroménager a commencé (41 foyers ont reçu de l'électroménager en 15 jours).

Début août, la Protection Civile (en remplacement de la Croix Rouge) et l'association « pompiers solidaires » se sont mobilisées. L'action de ces deux organismes a été essentielle dans l'organisation des interventions sur le terrain.

La commune a reçu 440 dons en numéraires et a reversé 380€ aux foyers les plus affectés (87 familles) et a aidé les entreprises les plus touchées. La somme restante a été affectée au CCAS pour l'étude des situations particulières et pour le mobilier de l'école. Le conseil général est également intervenu en aidant financièrement 75 foyers (55000€ ont été distribués).

En plus de cette aide matérielle, nous avons bénéficié d'une aide sociale (assistantes sociales, psychologues) et juridique (association de juristes bénévoles) pendant 15 jours.

La générosité et la solidarité des habitants, des bénévoles, des entreprises, des communes environnantes et des associations ont permis à Paillet de retrouver un état acceptable au bout de trois semaines.

Les actions en cours pour la remise en état de la commune

Cette catastrophe du 25 juillet laisse la commune dans un très mauvais état (routes, infrastructures, habitats, bâtiments communaux...), près de 200 tonnes de gravats et déchets en tous genres ont été évacués. Les demandes de subvention pour la réfection des voiries et des infrastructures (dans le cadre de la déclaration de catastrophe naturelle) ont été effectuées par le Maire et le conseil municipal. Dès que les fonds seront débloqués, les travaux seront engagés.

Pour la réfection des bâtiments communaux, les travaux seront financés par les assurances.